

Le Pays de Bray

Descriptif

Le Pays de Bray tient son nom de l'ancien français, signifiant "terrain humide". Au départ de la vallée de l'Andelle, passant par la forêt de Lyons et la boutonnière brayonne, ce périple d'environ 200 km allie le plaisir d'être à cheval, la nature, la gastronomie, le patrimoine et la culture !

Le guide adapte en permanence les conditions de randonnée pour permettre à chacun plaisir et liberté en sécurité. Nos petits chevaux islandais (1.40m environ) sont élevés, éduqués et montés dans cet objectif.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée. En revanche, il comprend les transferts A/R depuis et vers la gare de Rouen.



Programme

Jour 1 : accueil en fin d'après-midi à la gare de Rouen et transfert d'une demi-heure, ou accueil aux écuries. Présentation de la randonnée, préparation de la 1ère étape et dîner d'accueil.

Jour 2 : chevauchée par les vallées du Crevon et de l'Héronchelle pour une étape de mise en selle. Paysages vallonnés de cultures, d'herbages et de bois. Etape au jardin des sculptures de Bois-Guilbert, visite du jardin, rencontre avec le sculpteur. Dîner et nuit au gîte.





Jour 3 : traversée du pays de Bray. Nous passons par l'abbaye de Sigy en Bray, ancienne abbaye bénédictine qui a conservé, malgré incendies, pillages et révolution, de beaux restes gothiques. Nous poursuivons par la motte féodale de La Ferté Saint-Samson, colline surélevée en l'an mil dans un but stratégique. Nous arrivons enfin à la ferme de Bray, aux bâtiments du XVII^e siècle parfaitement conservés, où nous faisons étape.

Jour 4 : parcours en pays de Bray par collines et vallées (Epte, Thérain). Nous sommes au cœur du pays de Bray où toutes les zones agricoles n'ont pas encore été labourées. Nous y croisons beaucoup de vestiges d'une industrie de l'argile jadis florissante : carrelages, poterie, tuiles, céramiques de décoration. Etape au gîte de Buicourt, maison typique.

Jour 5 : toujours en pays de Bray, nous visitons Gerberoy, un des plus beaux villages de France. Ruelles pavées, maisons en torchis, roses trémières et glycines... Nous poursuivons notre route et visitons l'abbaye de Saint-Germer, abbaye de Bénédictins fondée au VII^e siècle par Saint-Germer, son premier abbé. Détruite par les Vikings au IX^e siècle, elle est à nouveau ravagée par Rollon au X^e siècle, puis reconstruite au XII^e siècle par l'évêque de Beauvais. Etape bucolique en pleine nature type refuge, avec sac de couchage et sans douche.

Jour 6 : la colline Sainte-Hélène offre depuis son sommet un panorama saisissant sur l'Epte et le pays de Bray. Site archéologique et historique auquel se rattachent des traditions populaires, elle abrite aussi des milieux naturels remarquables où s'épanouissent une flore et une faune rares. Traversée est-ouest de la forêt de Lyons. Etape à Lorleau en gîte.

Jour 7 : retour à Perruel par Lyons la Forêt, autre village classé, maisons du XVIII^e siècle, la fameuse halle de la place Benserade, et la salle de bailliage, toutes deux classées aux Monuments Historiques. Le marché du dimanche matin permettra quelques emplettes de produits locaux. Notre célèbre burger à Puchay (on ne dit rien, c'est une surprise !), l'abbaye de Mortemer, vestiges cisterciens suite aux pillages de la révolution de 1789 et l'Essart-Mador, petite chapelle votive. Fin de la rando autour du pot de l'amitié.



Départ	Retour	Prix
13.04.2019	19.04.2019	980 €
20.04.2019	26.04.2019	980 €
4.05.2019	10.05.2019	980 €
25.05.2019	31.05.2019	980 €
14.09.2019	20.09.2019	980 €
5.10.2019	11.10.2019	980 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante, étapes de 25 à 30 km. Les bagages sont transportés en véhicule d'assistance d'étape en étape. Les sacs à dos sont interdits à cheval par sécurité (et par confort). Pour cette randonnée, il est obligatoire de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384).

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg.

Paquetage conseillé : 2 culottes d'équitation, boots et minichaps conseillées, casque d'équitation, pull, chemises et T-shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, un sac de couchage, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, lampe électrique, appareil photo, vos médicaments habituels, boussole (pour ceux qui souhaitent s'initier à l'orientation).

Climat

Climat océanique, doux et humide. Les températures minimales (au lever du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : juin 12-20°, juillet 14-23°, août 14-23°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, l'encadrement, tous les hébergements et tous les repas durant la randonnée. Pour les cavaliers se déplaçant en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Rouen sont également inclus dans le tarif.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'au départ de la randonnée à proximité de Rouen, l'assurance multirisques, les dépenses personnelles.

Poids

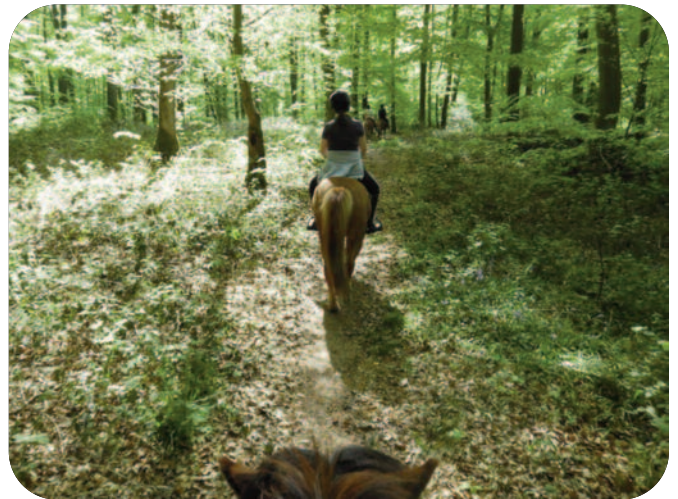
Tout cavalier de plus de 80 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

